

Mode d'emploi

Lampe solaire à LED suspendue « Tivoli »

F

Service clients :

En cas de problèmes ou de questions relatives à ce produit, il vous suffit de nous contacter !

Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

Par téléphone : + 49 9605-92206-0

Par courriel, pour la commande de pièces de rechange : ersatzteil@esotec.de

Par courriel, pour des questions relatives au produit : technik@esotec.de

Produit : n° d'article du fabricant : 102065

Ce mode d'emploi s'applique exclusivement à la lampe solaire.

Il contient des informations importantes concernant la mise en service et la manipulation de la lampe. Ces informations doivent être observées même lorsque vous donnez ce produit à des tiers. Par conséquent, archivez ce mode d'emploi afin de pouvoir le relire ultérieurement.

1. Introduction

Cher client, Nous vous remercions d'avoir opté pour cette lampe solaire. La lampe solaire que vous venez d'acheter est un produit qui a été conçu et fabriqué suivant les dernières connaissances techniques.

Ce produit répond aux exigences des directives européennes et nationales en vigueur. Sa conformité a été attestée et les explications et documents correspondants sont déposés chez le fabricant.

Afin de préserver l'état de la lampe et de garantir un fonctionnement sans dangers, vous devez, en tant qu'utilisateur, observer ce mode d'emploi !

2. Consignes de sécurité



- En cas de dommages occasionnés suite à la non-observation de ce mode d'emploi, le droit à la garantie est annulé !
- Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages consécutifs !
- En cas de dommages matériels ou corporels occasionnés suite à une manipulation non conforme ou à la non-observation des consignes de sécurité, nous déclinons toute responsabilité.

- Dans ces cas, tout droit à la garantie est annulé.

Pour des raisons de sécurité et d'homologation (CE), la transformation et/ou la modification de la lampe solaire de sa propre initiative n'est pas autorisée. Veillez à ce que la lampe solaire soit mise en service de façon conforme. A cet effet, observez ce mode d'emploi. Dans les établissements industriels, les prescriptions relatives à la prévention contre les accidents, établies par l'association de la corporation professionnelle pour les installations et les moyens d'exploitation électriques, doivent être respectées.

3. Utilisation conforme à l'usage défini

La lampe solaire est conçue pour une utilisation extérieure. Les accus intégrés sont chargés par les cellules solaires dans la partie supérieure de la lampe. Au crépuscule, la lampe s'allume automatiquement et, à la pointe du jour, elle s'éteint à nouveau. 1 diode lumineuses (LED) puissantes sont utilisées comme source lumineuse. Ces LED garantissent une bonne luminosité et une faible consommation de courant.

-- Toutefois, il convient de noter que, lors d'un faible rayonnement solaire sur le module solaire et pendant les mois d'hiver, la durée d'éclairage sera réduite --

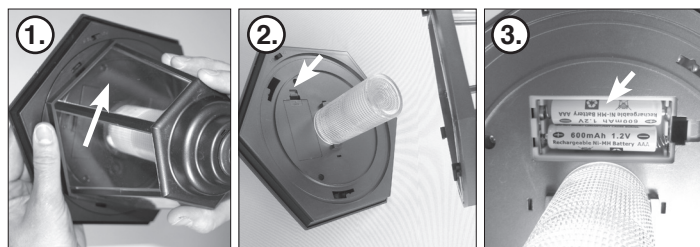
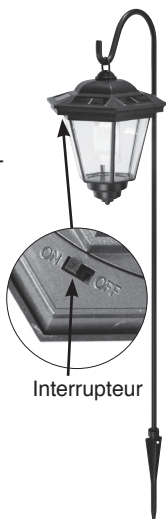
Remarque : dans le cas de périodes prolongées sans rayonnement solaire, les accus ne sont plus suffisamment rechargés pour assurer un état de service permanent. Cela ne signifie pas pour autant que la lampe solaire est défectueuse. Attendez les prochaines journées ensoleillées et la lampe fonctionnera à nouveau normalement.

4. Mise en service

1. Enlevez avec précaution les éléments de l'emballage.
2. Assemblez avec précaution la perche de mise à la terre et le montant au moyen des vis et introduisez avec précaution dans le sol.
Remarque : ne pas forcer.
3. Mettez l'interrupteur situé sur la partie inférieure de la lampe en position «ON» et accrochez la lampe au montant.

A présent, la lampe solaire est activée.

Remarque : la durée d'éclairage dépend, dans une large mesure, de l'intensité et de la durée du rayonnement solaire pendant le jour. Pendant les mois d'hiver, il faut généralement s'attendre à avoir une durée d'éclairage réduite. Si la lampe n'éclaire pas encore le premier soir, veuillez attendre une journée ensoleillée.



5. Remplacement des accus

Sur les lampes solaires, les accus doivent être remplacés en moyenne tous les 2 ans. Veuillez insérer uniquement des accus 1,2 V/ 600 mAh Micro (AAA) neufs et identiques. Si vous ne trouvez pas cette capacité dans le commerce, vous pouvez également utiliser des accus avec une capacité plus élevée.

1. Maintenez la partie supérieure, tournez la partie inférieure de la tête lumineuse dans le sens des aiguilles d'une montre (illustr. 1) et désassemblez les pièces.
2. Ouvrez le compartiment de batteries (illustr. 2), enlevez les accus usagés du compartiment de batteries et insérez les accus neufs en respectant la polarité (illustr. 3). Il est recommandé de charger les accus neufs dans un chargeur de batteries avant de les insérer dans le compartiment de batteries.
3. Ensuite, refermez la lampe en procédant dans l'ordre inverse.

Remarque : les batteries et accus usagés doivent être éliminés conformément aux prescriptions relatives à la protection de l'environnement et n'entrent pas dans la catégorie des ordures ménagères. Votre revendeur est également tenu de reprendre les anciens accus.

Remarque : les batteries et les accus usagés doivent être éliminés conformément aux prescriptions relatives à la protection de l'environnement et n'entrent pas dans la catégorie des ordures ménagères. Votre revendeur est également tenu de reprendre les accus usagés.

6. Dysfonctionnements

- La lampe ne s'allume pas dans l'obscurité.
- Une source lumineuse externe (par exemple, réverbère) simule la lumière du jour et empêche la mise en marche de la lampe. Placez la lampe dans un endroit sombre.
- La lampe ne s'allume pas ou ne s'allume que brièvement dans l'obscurité.
- Lampe allumée ?
- Accus faibles ou défectueux. Remplacement des accus.

Reprise des batteries

- Les batteries ne doivent pas être éliminées avec les déchets ménagers.
- Le consommateur est tenu juridiquement à restituer les batteries après utilisation, notamment auprès des collectes publiques ou là où sont vendues des batteries de ce type.
- Les batteries contenant des substances nocives comportent la marque « Conteneur de déchets rayé » et l'un des symboles chimiques.



NiMH

7. Caractéristiques techniques

- Module solaire : 0,5 W, silicium cristallin
- Type de protection : IP 44
- Classe de protection : III
- Ampoule : 1 Nichia diode lumineuse blanche (LED)
- Courant d'éclairage LED : 15 lm
- Couleur d'éclairage LED : 2800 K
- Pack d'accus : 2 x NiMH 1,2 V/600 mAh (Micro , AAA-size)
- Durée de luminosité : max. 8 heures avec un pack d'accus entièrement chargés

Informations relatives aux accus

- Les accus doivent être tenus hors de la portée des enfants. Ne laissez jamais des accus accessibles ; des enfants ou des animaux domestiques risqueraient de les avaler.
- Les accus ne doivent jamais être court-circuités, désassemblés ou jetés dans un feu. Il y a un risque d'explosion !
- Des accus qui s'écoulent ou qui sont endommagés risquent, lors d'un contact avec la peau, de provoquer des irritations ; dans ce cas, veuillez utiliser des gants de protection appropriés.
- Les accus doivent être remplacés exclusivement par des accus identiques, provenant du même fabricant. Des piles ne peuvent être, en aucun cas, utilisées car elles ne sont pas rechargeables.
- Lors de l'insertion des accus, veillez à respecter la polarité.
- En cas de non-utilisation prolongée de la lampe (par exemple, entreposage), enlevez les accus afin d'éviter un endommagement lié à un écoulement d'accus.

Elimination:

Cher client, Veuillez nous aider à réduire les déchets. Si vous voulez un jour vous débarrasser de cet article, n'oubliez pas qu'un grand nombre de ses composants sont constitués de matières premières de valeur qui peuvent être recyclées.

Ne le jetez donc pas à la poubelle mais amenez-le au centre de collecte pour les appareils ménagers. Merci beaucoup pour votre aide !

